

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche  
Service Environnement et Aménagement du Territoire  
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Délégation chasse et pêche - 4ème répartition - subventions aux associations.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 30 du 15 décembre 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation chasse et pêche.

Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette quatrième répartition des crédits de subvention 2018, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 17 500 € selon le détail suivant :

- 12 500 € en fonctionnement pour six demandes de subventions déposées par six associations,
- 5 000 € en investissement pour une demande de subvention déposée par une association, précisée comme suit :

L'association Les Chasseurs lambescains et les amis de la forêt sollicite une aide d'un montant de 5 000 € pour l'acquisition d'un véhicule.

Il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de 5 000 € sur une dépense subventionnable totale de 10 000 €TTC (soit un taux de 50 %).

Vous trouverez, ci-joint en annexe, la répartition proposée pour chacune de ces demandes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

